

Écrit par le 23 février 2025

# La mairie de Villeneuve-lès-Avignon va étendre son réseau de vidéosurveillance



Écrit par le 23 février 2025

La commune de Villeneuve-lès -Avignon souhaite étendre son système de vidéosurveillance. Actuellement, ce réseau déployé depuis 2001 compte 60 caméras en service. Ces dernières, destinées à sécuriser les établissements publics ainsi que le domaine public, sont reliées par faisceaux hertziens et fibres optiques jusqu'au centre d'enregistrement situé en marie avec un relai à la police nationale et à la police municipale.

Le projet d'extension prévoit d'équiper en caméra fixe 360° les secteurs du giratoire Guy-Devaux, du carrefour des boulevards Pasteur/Edmond-Ducros et de l'avenue Paul-Ravoux ainsi que le carrefour du général Leclerc/chemin de la Justice. Une caméra dôme à 360 est également prévue rue du docteur Paul-Gache. L'ensemble (équipement, matériel, raccordement, installation) représente un investissement de 55 000 € HT pour la commune gardoise du Grand Avignon

## Sécurité : des renforts de policiers à Avignon



Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, vient d'informer Cécile Helle, maire d'Avignon, de l'arrivée de 25 policiers supplémentaires et de 4 adjoints de sécurité. Ces renforts, qui s'ajoutent aux 4 autres

Ecrit par le 23 février 2025

fonctionnaires des forces de l'ordre déjà en fonction depuis le 13 juillet dernier, sont tous affectés à la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon. Ces nouvelles affectations font suite à la demande du maire d'Avignon auprès du ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires.

« L'exceptionnelle mobilisation engagée par l'Etat et les collectivités territoriales dont, bien sûr, la Ville d'Avignon, sur les quartiers Sud à Saint-Chamand mais aussi sur les quartiers Nord-est dans le cadre du Nouveau programme national de Rénovation urbaine restera vaine si nous ne pouvons pas agir vite et fort afin de faire reculer les réseaux de trafiquants et éviter cette escalade de violence urbaine. »

C'est en ces termes que le maire de la cité des papes avait interpellé, avant l'été, le Gérard Darmanin, au lendemain d'actes de violence qui s'étaient produits dans le quartier de la Reine-Jeanne. A cette occasion, l'élue avignonnaise avait alors réclamé « le renforcement des moyens humains et matériels permettant une présence plus accrue et plus visible des équipes terrains de la police nationale ».

Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, vient d'informer Cécile Helle, maire d'Avignon, de l'arrivée de 25 policiers supplémentaires et de 4 adjoints de sécurité. Ces renforts, qui s'ajoutent aux 4 autres fonctionnaires des forces de l'ordre déjà en fonction depuis le 13 juillet dernier, sont tous affectés à la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon. Ces nouvelles affectations font suite à la demande du maire d'Avignon auprès du ministre de l'Intérieur de moyens supplémentaires.

« L'exceptionnelle mobilisation engagée par l'Etat et les collectivités territoriales dont, bien sûr, la Ville d'Avignon, sur les quartiers Sud à Saint-Chamand mais aussi sur les quartiers Nord-est dans le cadre du Nouveau programme national de Rénovation urbaine restera vaine si nous ne pouvons pas agir vite et fort afin de faire reculer les réseaux de trafiquants et éviter cette escalade de violence urbaine. »

C'est en ces termes que le maire de la cité des papes avait interpellé, avant l'été, le Gérard Darmanin, au lendemain d'actes de violence qui s'étaient produits dans le quartier de la Reine-Jeanne. A cette occasion, l'élue avignonnaise avait alors réclamé « le renforcement des moyens humains et matériels permettant une présence plus accrue et plus visible des équipes terrains de la police nationale ».

Actuellement, la circonscription interdépartementale de sécurité publique d'Avignon compte un peu plus de 300 agents et adjoints de sécurité. A cela s'ajoute 118 policiers municipaux répartis en 7 secteurs géographiques (intra-muros, Monclar, Trillade Quartiers Sud, Pont des Deux Eaux, Montfavet et Saint-Chamand) et 3 brigades spécialisées (moto, tranquillité publique de nuit, protection de l'environnement).

---

## Un kit d'accompagnement pour reprendre le



Écrit par le 23 février 2025

## travail en toute sécurité



**Spécialisée dans les risques au travail, l'entreprise carpentressienne Eose propose gratuitement un kit d'accompagnement à destination des employeurs afin de faciliter leurs démarches dans l'élaboration du document unique.**

L'épidémie de Covid-19 suscite de nombreuses interrogations chez les entreprises, qu'il s'agisse de l'organisation du travail à mettre en œuvre ou de l'application de la réglementation relative à la protection de la santé et de la sécurité de leurs employés. Aussi, en ces temps de crise sanitaire, les entreprises de plus d'un salarié ont plus que jamais l'obligation de mettre à jour le document unique d'évaluation des risques (DUER). Afin de les aider dans leurs démarches, l'entreprise Eose, créée en 2016 à Carpentras et spécialisée dans les risques au travail, vient de mettre en ligne sur son site un kit gratuit pour les accompagner dans l'actualisation de leur document unique. « Au regard de l'actualité qui met en lumière des problématiques telles que la sécurité au travail ou la responsabilité de l'employeur en temps de crise, nous nous sommes dit qu'il était important d'être solidaires et d'aider les employeurs en

Écrit par le 23 février 2025

mettant notre expertise gratuitement à leur disposition, explique Matthieu Petit, président d'Eose. Nous sommes convaincus que la qualité de vie au travail est un levier de performance pour l'entreprise. Cela passe par la sécurité des salariés, des patrons en conformité et des clients rassurés, notions plus qu'essentielles dans le contexte actuel. »

### **Simplifier les démarches de sécurité au travail**

Destiné aux entreprises quelles que soient leur taille, le kit se compose de trois parties distinctes avec, d'une part, une synthèse des connaissances actualisées sur le Coronavirus et d'autre part une méthode d'évaluation du niveau de risque selon le secteur de l'activité de l'entreprise à partir des consignes officielles émanant du Ministère du Travail, de l'INRS (Institut national de recherche et sécurité) ou de l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). « Avec le flux d'informations qui sont données chaque jour, les employeurs peuvent se sentir un peu perdus, précise Matthieu Petit. Nous avons donc essayé de faire une synthèse la plus complète et la plus claire possible pour des entreprises qui sont dans l'urgence avec des tâches multiples et complexes à gérer. » Une troisième partie prend la forme d'un tableau de mise à jour prêt à l'emploi sous format Excel. Actuellement 23 secteurs d'activité (tertiaire, agricole, construction, grande distribution...) sont représentés sur le site d'Eose qui met à jour quotidiennement la liste de ses kits afin de couvrir le maximum de secteurs professionnels. « On est en train d'assister à une prise de conscience générale de la part des entreprises sur l'importance de la sécurité au travail, ne serait-ce que par les sollicitations spontanées que nous recevons des employeurs » souligne Matthieu Petit. À ce jour, 56 entreprises ont téléchargé le kit d'accompagnement.

[www.eosefrance.com](http://www.eosefrance.com)